

CHAMPIONNAT DE FRANCE LONG CIRCUIT CATEGORIES KZ125 / KZ125 GENTLEMAN 2014

ARTICLE 1. ORGANISATION

1.1. La FFSA organise un Championnat de France Long Circuit en catégories KZ125 et KZ125 Gentleman.
Tous les points non prévus au présent règlement relèvent du Code Sportif International, des règlements sportifs et techniques FFSA.

1.2. Ce Championnat de France se déroulera sur une **épreuve** :

05 / 06 juillet	Croix en Ternois (62)	ASK Côte d'Opale
-----------------	-----------------------	------------------

La FFSA se réserve le droit de modifier ce calendrier.

1.3. HORAIRES

1.3.1. Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés et seront envoyés aux pilotes inscrits, aux organisateurs et aux officiels de l'épreuve. Sauf cas de force majeure, ils ne subiront aucune modification.

1.3.2. L'installation dans le paddock, le contrôle administratif et le contrôle des extincteurs débuteront **le vendredi à 10h00** et se termineront **le samedi à 10h00**.

1.3.3. La manifestation débutera officiellement le samedi à 8h00 avec les essais libres officiels. Avant le début de ces essais libres, des essais non officiels pourront être organisés le vendredi. Les horaires de ces essais libres non officiels seront définis dans le règlement particulier de chaque épreuve.

1.4. VERIFICATIONS

L'enregistrement du matériel et le contrôle vestimentaire auront lieu **le samedi de 9h00 à 12h00**.

ARTICLE 3. CONCURENTS ET PILOTES

3.1. LICENCES

Le Championnat de France Long Circuit sera ouvert à tout pilote détenteur :

- d'une licence nationale de karting "Pilote concurrent conducteur", en cours de validité dans sa catégorie pour 2014.
- d'une licence internationale A, B ou C de Karting «Pilote Concurrent Conducteur», en cours de validité dans sa catégorie pour 2014.

3.2. PILOTES ADMIS

3.2.1. Un maximum de 100 pilotes en KZ125 et un maximum de 100 pilotes en KZ125 Gentleman seront admis au Championnat de France Long Circuit. La FFSA se réserve la possibilité de modifier le nombre de pilotes admis. **Dans le cas d'un nombre insuffisant de pilotes inscrits, la FFSA se réserve le droit d'annuler l'épreuve du Championnat de France, au plus tard deux semaines avant la date de l'épreuve.**

3.2.2. Le Championnat de France KZ125 est réservé aux pilotes âgés de 15 ans et plus (âgés de 15 ans : atteignant l'âge de 15 ans en 2013).

3.2.3. Le Championnat de France KZ125 Gentleman est réservé aux pilotes âgés de 32 ans et plus (âgés de 32 ans : atteignant l'âge de 32 ans en 2013).

3.3. ENGAGEMENT A L'EPREUVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

3.3.1. Pour l'épreuve du Championnat de France Long Circuit, chaque concurrent devra s'inscrire par internet sur le site des Championnats et Coupes de France www.ffsa-karting.org, possibilité de paiement par carte bancaire (site sécurisé) ou par chèque. **En cas de difficulté pour l'inscription**

sur le site internet, une aide téléphonique est assurée par l'opérateur TKC, au numéro 06.85.13.29.26, du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h45 et de 14h00 à 17h30, le vendredi de 9h00 à 12h45 et de 14h00 à 16h15. Dans tous les cas, l'inscription doit être reçue par l'opérateur au moins 15 jours avant la date de l'épreuve. L'inscription à l'épreuve du Championnat de France 2014 est fixée à **185 €**. L'inscription d'un pilote enregistrée entre les 15 jours précédant l'épreuve et le lundi précédant l'épreuve verra son montant majoré de **20 €**. Les engagements seront retenus selon l'ordre d'arrivée auprès de l'opérateur.

- 3.3.2. Le montant de l'engagement comprend notamment les frais de dossier, droits de piste du samedi et l'emplacement paddock pour l'épreuve concernée. Seule l'aire de stationnement et les essais du vendredi pourront être facturés en supplément par l'organisateur.
- 3.3.3. En cas de non participation du pilote à l'épreuve, il ne pourra prétendre à aucun remboursement (sauf cas de force majeure).
- 3.3.4. Aucun pilote ne pourra être engagé ou remplacé sur place.

ARTICLE 4. MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS

4.1. **MATERIEL ADMIS**

- 4.1.1. Définition du règlement technique de la catégorie correspondante.
Avec, en particulier :
Empattement : empattement maximum des châssis admis : 106 cm.
Plancher : le plancher s'étendra uniquement depuis la traverse centrale du cadre jusqu'au tube principal avant du cadre (rappel).
Carrosserie : suivant les catégories, la carrosserie sera aux normes CIK/FIA 2002 et/ou homologuée CIK/FIA 2003, à l'exception de tout élément aérodynamique supplémentaire.
Note : une homologation de carrosserie présentant un spoiler avant ayant une profondeur supérieure à 450 mm n'est pas admise. En conséquence, l'homologation CIK/FIA 134/CA/08 n'est pas admise.
- 4.1.2. Chaque pilote pourra disposer d'un châssis et de deux moteurs non plombés.
Tout châssis endommagé lors d'un fait de course constaté par la Direction de Course ou par le Collège des Commissaires Sportifs pourra être signalé au Délégué Technique FFSA.
Le Délégué Technique FFSA après inspection du châssis accidenté, remettra un rapport sur le bien fondé ou non du remplacement du châssis. Le Collège des Commissaires Sportifs sera le seul habilité à autoriser ou non le remplacement. En cas de remplacement, le châssis accidenté se verra retirer son numéro d'enregistrement et ne pourra être réutilisé durant l'épreuve.

4.2. **CARBURANT - PNEUMATIQUES - ÉQUIPEMENTS**

4.2.1. **Carburant**

- 4.2.1.1. Le mélange utilisé pour la compétition (essais libres, essais chronométrés officiels, qualifications et phases finales) est fourni directement par le pilote. Des substitutions d'essence pourront être effectuées au cours des épreuves.
- 4.2.1.2. La fourniture de l'huile sera à la charge du pilote (ou du concurrent). Chaque pilote devra prévoir un bidon d'huile fermé et cacheté en cas de substitution d'essence.

4.2.2. **Pneumatiques**

- 4.2.2.1. Chaque pilote disposera de 6 pneus slick (3 avant - 3 arrière) et de 6 pneus pluie (3 avant – 3 arrière) en gestion libre.
- 4.2.2.2. **Les pneus slick vendus sur place par l'organisateur seront enregistrés et contrôlés avant chaque départ.**
- 4.2.2.3. **Les pneus pluie seront apportés par le pilote (les pneumatiques devront être munis d'un code-barres vulcanisé de type 39 ou 128, composé de 6 digits, chiffres commençant par 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9) et contrôlés avant chaque départ.**

4.3. **NUMEROS DE COURSE**

- 4.3.1. L'organisateur fournira les numéros de course à chaque pilote :
 - sur fond rouge pour la catégorie KZ125 Gentleman,
 - sur fond jaune pour la catégorie KZ125.Les plaques numéros devront être placées selon le plan d'identification de la FFSA et ne devront

subir aucune modification. 8 plaques maximum seront fournies par journée pour les pilotes des catégories KZ125 et KZ125 Gentleman.

- 4.3.2. Le nom du pilote en lettres noires adhésives sur fond blanc ainsi que le drapeau de sa nationalité devront figurer à l'avant des carrosseries latérales. La hauteur minimum du rectangle contenant la reproduction devra être de 3 cm.

ARTICLE 7. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

7.1. **ESSAIS**

Les essais libres officiels se dérouleront le samedi matin à partir de 8h00.

7.2. **BRIEFING**

La présence de tous les pilotes et tuteurs est obligatoire et ils devront impérativement signer la feuille de présence. Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le Collège des Commissaires Sportifs. L'horaire de ce briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve.

7.3. **COURSE**

7.3.1. **Essais chronométrés**

Pour les essais chronométrés, les groupes sont tirés au sort.

Les essais chronométrés et sonométriques se dérouleront par catégorie par groupe de 40 pilotes maximum.

7.3.2. **Manches qualificatives**

7.3.2.1. Nombre de participants dans la catégorie inférieur ou égal à 40 pilotes

Les pilotes disputeront trois manches de qualification sur 15 km minimum par temps sec et sur 12 km minimum par temps de pluie.

L'ordre de départ des manches de qualification est établi par le résultat des essais chronométrés.

Les résultats obtenus par chaque pilote dans chacune des manches sont additionnés et permettent d'établir la grille de départ de la pré-finale.

Les points seront attribués comme suit :

0 point au 1^{er}

2 points au 2^{ème}

3 points au 3^{ème}

4 points au 4^{ème}

5 points au 5^{ème}

et ainsi de suite par progression croissante d'un point par place de classement jusqu'au dernier classé.

Les éventuels ex aequo seront départagés en fonction du classement des essais chronométrés.

7.3.2.2. Nombre de participants dans la catégorie supérieur à 40 pilotes et inférieur ou égal à 80 pilotes

Création de séries :

Diviser les concurrents de la catégorie en 4 séries en tenant compte de la capacité de la piste, réparties suivant le processus ci-dessous :

SERIE A

1^{er} chrono

5^{ème} chrono

9^{ème} chrono

Et ainsi de suite.

SERIE B

2^{ème} chrono

6^{ème} chrono

10^{ème} chrono

SERIE C

3^{ème} chrono

7^{ème} chrono

11^{ème} chrono

SERIE D

4^{ème} chrono

8^{ème} chrono

12^{ème} chrono

Places de départ pour les manches qualificatives :

Les places de départ pour les manches qualificatives sont celles du classement des essais chronométrés.

Déroulement des manches qualificatives :

Dans le cadre des manches qualificatives, toutes les séries se rencontreront suivant le schéma ci-dessous :

A contre B ; A contre C ; B contre C... etc... (soit un total de 6 manches qualificatives).

Les manches de qualification se dérouleront sur 15 km minimum par temps sec et sur 12 km minimum par temps de pluie. Les résultats obtenus par chaque pilote dans chacune des manches qualificatives sont additionnés et permettent d'établir le classement des manches qualificatives.

Les points seront attribués comme suit :

0 point au 1^{er},
2 points au 2^{ème},
3 points au 3^{ème},
4 points au 4^{ème},
5 points au 5^{ème}

et ainsi de suite par progression croissante d'un point par place de classement jusqu'au dernier classé.

Les éventuels ex aequo seront départagés en fonction du classement des essais chronométrés.

Les 40 premiers classés seront qualifiés pour la phase finale.

7.3.2.3. Nombre de participants dans la catégorie supérieur à 80

Création de séries :

Diviser les concurrents de la catégorie en 5 séries en tenant compte de la capacité de la piste, réparties suivant le processus ci-dessous :

SERIE A	SERIE B	SERIE C	SERIE D	SERIE E
1 ^{er} chrono	2 ^{ème} chrono	3 ^{ème} chrono	4 ^{ème} chrono	5 ^{ème} chrono
6 ^{ème} chrono	7 ^{ème} chrono	8 ^{ème} chrono	9 ^{ème} chrono	10 ^{ème} chrono
11 ^{ème} chrono	12 ^{ème} chrono	13 ^{ème} chrono	14 ^{ème} chrono	15 ^{ème} chrono

Et ainsi de suite.

Places de départ pour les manches qualificatives :

Les places de départ pour les manches qualificatives sont celles du classement des essais chronométrés.

Déroulement des manches qualificatives :

Dans le cadre des manches qualificatives, toutes les séries se rencontreront suivant le schéma ci-dessous :

A contre B ; A contre C ; B contre C.. etc.. (soit un total de 10 manches qualificatives).

Les manches de qualification se dérouleront sur 15 km minimum par temps sec et sur 12 km minimum par temps de pluie. Les résultats obtenus par chaque pilote dans chacune des manches qualificatives sont additionnés et permettent d'établir le classement des manches qualificatives.

Les points seront attribués comme suit :

0 point au 1^{er},
2 points au 2^{ème},
3 points au 3^{ème},
4 points au 4^{ème},
5 points au 5^{ème}

et ainsi de suite par progression croissante d'un point par place de classement jusqu'au dernier classé.

Les éventuels ex aequo seront départagés en fonction du classement des essais chronométrés.

Les 40 premiers classés seront qualifiés pour la phase finale, si la longueur du circuit est inférieure ou égale à 1500 m.

Les 45 premiers classés seront qualifiés pour la phase finale, si la longueur du circuit est comprise entre 1500 m et 2000 m.

Les 60 premiers classés seront qualifiés pour la phase finale, si la longueur du circuit est supérieure à 2000 m.

7.3.3. **Phases finales**

Les phases finales se dérouleront de la façon suivante :

- une pré-finale de **30 km** minimum par temps sec et de **20 km** minimum par temps de pluie, position de départ selon le classement à l'issue des manches qualificatives ;
- une finale de **30 km** minimum par temps sec et de **20 km** minimum par temps de pluie, position de départ selon le classement à l'issue de la pré-finale.

Le classement de la finale constituera le classement de l'épreuve.

7.3.4. **Course par temps de pluie déclarée par la Direction de Course**

Le choix des pneumatiques est laissé à l'appréciation des pilotes, la Direction de Course se réservant le droit de recourir au drapeau noir si elle juge un pilote mal équipé en pneumatiques, trop lent et dangereux pour les autres concurrents.

7.3.5. **Consolante**

Les pilotes non qualifiés pour la phase finale auront la possibilité de disputer une « Coupe de la CRK » qui sera organisée si un minimum de 15 pilotes y participent avec un maximum de 40 pilotes. Cette Coupe se déroulera sur une seule course de 15 km par temps sec et de 12 km par temps de pluie. La grille de départ de la « Coupe de la CRK » sera établie selon le classement à l'issue des manches de qualifications.

ARTICLE 10. PRIX

10.1. PROTOCOLE PODIUM

A l'issue de chaque finale et après avoir répondu au contrôle du poids, les trois premiers pilotes classés seront sous la responsabilité de l'organisateur.

Pendant toute la durée du protocole, les pilotes devront uniquement porter leur combinaison de course fermée avec la casquette du manufacturier fournisseur de la catégorie. Ils se rendront au véhicule destiné à la parade des pilotes, afin d'effectuer un tour d'honneur.

A la suite du tour d'honneur, les pilotes se rendront au podium afin de procéder à la cérémonie.

A l'issue de la cérémonie de podium, les pilotes seront à la disposition de la presse pour répondre aux différentes interviews.

Tout pilote ne respectant pas l'intégralité des mesures citées ci-dessus se verra retirer la totalité de ses points pour l'épreuve concernée.

Les vainqueurs en KZ125 et KZ125 Gentleman seront invités à la remise des prix FFSA.